

## EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE SESSION 2014

Pour ce faire une idée de vos connaissances en comptabilité, particulièrement en matière de budget, d'analyse des coûts, de détermination de l'impôt sur les sociétés et la répartition de bénéfice, le Directeur du fonds national de l'emploi qui envisage votre placement comme chef de service comptable au sein d'une importante société de la place vous soumet à un test qui consiste à traiter au mieux et dans les délais impartis les trois dossiers suivants :

DOSSIER 1 : ELABORATION DES BUDGETS ;

DOSSIER 2 : ANALYSE DES COÛTS ;

DOSSIER 3 : FISCALITE ET REPARTITION DE BENEFICE

### DOSSIER 1 : ELABORATION DES BUDGETS

#### SOUS-DOSSIER 1 : BUDGET DES VENTES

A la suite d'une éventualité d'augmentation des prix, la SARL « NONDI » a procédé à une étude de marché dans les dix régions du Cameroun pour déterminer les quantités probables de vente de son produit phare, le lait en poudre, vendu en boîte de 900 grammes chacune. Les résultats de cette étude sont résumés dans le tableau suivant :

Prévisions de vente en quantité	0	500	150	250	300	400	500	550
	à	à	à	à	à	à	à	à
	50	150	250	300	400	500	550	650
	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de clients potentiels	40	700	170	120	170	200	200	300
	0		0	0	0	0	0	

#### TRAVAIL A FAIRE N°1 :

- 1.1) Présenter le tableau statistique en annexe 1
- 1.2) Calculer la quantité prévisionnelle moyenne des ventes
- 1.3) Les ventes prévisionnelles étant supposées proportionnelles aux nombres de personnes interrogées, présenter en annexe 2 le budget des ventes par région après avoir retrouvé la taille de l'échantillon de la région de l'extrême Nord.

#### SOUS-DOSSIER 2 : BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Dans le cadre de l'extension de ses activités, le gérant de la SARL « YEMI » envisage l'achat en début janvier 2014 d'une nouvelle machine qui pourrait rapporter annuellement une recette brute supplémentaire de 20 000 000 FCFA.

Pour financer cette immobilisation d'une valeur de 12 000 000 FCFA HT, ce gérant envisage l'emprunt auprès de sa banque au taux d'intérêt annuel de 15% d'une somme représentant 80% du coût de l'investissement. Le reste proviendrait alors des fonds propres de la société.

L'emprunt sera remboursé par amortissement constants pendant 4 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette machine devrait être amortie linéairement en 5 ans ; sa valeur résiduelle est supposée nulle.

Le taux de l'IS est de 38,5% tandis que le taux d'actualisation des flux nets de trésorerie est de 8% l'an.

Les charges annuelles de fonctionnement s'établissent de la manière suivante :

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Charges de fonctionnement	500 000	500 000	600 000	600 000	700 000

#### TRAVAIL A FAIRE N°2 :

- 2.1) Présenter en annexe 3 le tableau d'amortissement de l'emprunt ;
- 2.2) Présenter en annexe 4 le tableau d'amortissement de l'immobilisation ;
- 2.3) Présenter en annexe 5 le tableau de flux nets actualisés (arrondir les montant au franc proche)
- 2.4) Calculer la V.A.N de ce projet ;
- 2.5) Ce projet est-il rentable ? Dire pourquoi.

#### DOSSIER 2 : ANALYSE DES COUTS

Une société « laitdebeauté » est une SARL basée à YABASSI spécialisée dans la fabrication et la vente des laits de beauté. Le gérant souhaite lancer sur le marché camerounais un nouveau produit à base d'huile végétale, de soja et de noix de coco à conditionner dans des boîtes de 500g.

Le détail des charges variables par unité produite de ce produit vous est donné ci-après :

Budget des charges variables par boîte de 500g

Charges	Unité	Quantité	Prix unitaire
Huile végétale	Litre	0,8	450
Soja	Gramme	10	50
Noix de coco	Gramme	20	25
Sel	Gramme	10	5
Electricité	KW	2	50
Eau	m <sup>3</sup>	0,1	250
Fournitures diverses			50
Salaire			90
Impôt			30
Total	1		1000

Les charges fixes comprennent :

L'amortissement annuel des machines pour 340 000 FCFA

Le salaire du gardien qui s'élève mensuellement à 30 000 FCFA

**TRAVAIL A FAIRE N°3 :**

3.1) Si les ventes globales s'élèvent à 14 000 boîtes, quel devrait être le prix de vente unitaire le gérant désirant réaliser un bénéfice net avant impôt de 300 FCFA par unité vendue ?

3.2) Présenter dans ce cas le tableau différentiel, annexe 6 ;

3.3) Déterminer en quantité et en valeur le seuil de rentabilité.

Les concurrents pratiquent un prix de vente unitaire de 1340 FCFA. Le gérant de la SARL « laitdebeauté » souhaite pratiquer le même prix sans modifier la qualité de son produit ni toucher à ses investissements. Il étudie pour cela la possibilité de modifier soit sa marge bénéficiaire, soit sa masse salariale fixe. Son marché est toujours estimé à 14 000 unités par an.

**TRAVAIL A FAIRE N°4 :**

4.1) Dans le cas où le gérant choisit de modifier le bénéfice, quel devrait être sa nouvelle marge bénéficiaire par unité vendue ?

4.2) Dans le cas où il choisit de revoir sa masse salariale fixe, quel devrait être le nouveau montant mensuel ?

**DOSSIER 3 : FISCALITE ET REPARTITION DES BENEFICES**

**SOUS DOSSIER 1 : FISCALITE**

La société anonyme « MAIN-FORTE » est spécialisée dans la fabrication et la vente des accessoires pour automobiles. Elle est basée à Douala et répond au numéro téléphone 22 12 31 18. Son numéro d'identification est M 198 000 565 772 K.

Au 31 décembre 2013, le résultat comptable avant impôt s'élève à 13 500 400 FCFA. En vue de la détermination de l'impôt, on vous communique les résultats de l'analyse des charges et produits de cette société :

Les achats de marchandises s'élèvent à 60 564 986 FCFA dont 4 765 234 FCFA provenant du Gabon ;

Le montant total de la note d'électricité est de 324 000 FCFA y compris 60 000 FCFA représentant la consommation d'électricité par les lampadaires du magasin de la société ;

Une prime d'assurance incendie du bâtiment siège de la société de 7 900 000 FCFA a été versé à une compagnie d'assurance basée en Hollande ;

La société anonyme « Main-forte » détient 35% du capital de la SA JUVET basée en Belgique et constitué de 400 actions de 50 000 FCFA libérées de trois quarts. A ce titre, la SA « main-fore » a perçu par virement à son compte banque des dividendes nets de 2 505 FCFA par action SA JUVET ;

Pour assistance financière, la SA « main-forte » a versé 800 000 FCFA à la SA « voyance » basée en Guinée équatoriale ;

La SA « main-forte » a fait un don de 540 000 FCFA au centre social des sourds-muets de MBALMAYO ;

Parmi les provisions figurent :

- 400 000 FCFA pour « créances douteuses administratives »

- 459 000 FCFA pour vol véhicule de la société ;
- 120 000 FCFA pour couvrir la détérioration du matériel de bureau

Une plus value 6 700 000 FCFA a été réalisée sur vente d'une immobilisation de la société ; celle-ci a pris l'engagement conforme de réinvestir cette plus value ;

Le chiffre d'affaires s'élève à 300 000 000 FCFA HT ;

Le total des acomptes versés par la SA « Main-forte » ou retenue à la source tout au long de l'année s'élève à 6 000 000 FCFA.

#### TRAVIL A FAIRE N°5 :

- 5.1) Remplir le tableau 22 (annexe 9 à rendre)
- 5.2) Remplir le tableau 23 ou 24 de la DSF (annexe 10 ou 11 à rendre)
- 5.3) Calculer le bénéfice à répartir

#### SOUS DOSSIER 2 : REPARTITION DES BENEFICES

La société anonyme « MEUBLECAM » est spécialisée dans la fabrication et la vente des meubles de bureau en bois. Elle est basée à Bertoua. Son capital est composé d'actions de 15 000 FCFA de nominal dont 2000 actions d'apport et 1500 actions de numéraire libérées de deux quarts depuis le 23 mars 2010.

De la balance après inventaire et après détermination de l'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2013, on extrait les comptes suivants :

Réserve légale	10 500 000
Réserves libres	13 400 000
Report à nouveau débiteur	320 000
Résultat bénéficiaire	40 564 750

On sait aussi qu'à l'occasion de la libération du troisième quart des actions de numéraire en date du 2 mars 2013, 50 actions ont été libérées entièrement.

L'extrait des statuts à propos de la répartition des bénéfices est donné dans l'encadré ci-dessous :

...il sera constitué chaque année conformément aux dispositions légales une somme au titre de réserve légale jusqu'à ce que ce poste atteigne 20% du capital. Sur le reste, il sera servi aux actionnaires un premier dividende calculé au taux de 6% devant rémunérer les actions libérées et non amorties et une réserve libre à fixer par l'assemblée générale ordinaire (A.G.O). le surplus constituera le ~~second dividende avec possibilité d'un report à nouveau du reliquat au cas où~~

Réunie le 20 mars 2014, l'A.G.O a décidé d'allouer 800 000 FCFA au poste de réserves libres et d'arrondir le superdividende brut par action à un multiple de 100 FCFA immédiatement inférieur.

#### TRAVAIL A FAIRE N°6 :

- 6.1) Présenter en annexe 7 les calculs préparatoires à la répartition du bénéfice ;

6.2) Vos calculs ayant été approuvés par l'A.G.O du 26/03/2014, remplir le projet de répartition en annexe 8 ;

6.3) En attendant les paiements effectifs, présenter les écritures d'affectation du résultat et de retenue à la source d'IRCM.

**Annexe 1 : Tableau statistique**

Prévisions de vente en quantité		Nombre de personnes interrogées (ni)	niCi
Classes	Centre de classe (Ci)		
<b>Total</b>			

**Annexe 6 : Tableau d'exploitation différentielle**

Eléments	Calculs			%
	Quantité	Prix unitaire	Montant	
Chiffre d'affaires				
Charges variables globales				
Marge sur coûts variables				
Charges fixes globales				
Résultat				

**Annexe 4 : Tableau d'amortissement de la machine**

Années	Valeur à amortir	Annuité d'amortissement	Cumul d'amortissement	VCN

**Annexe 3 : Tableau d'amortissement de l'emprunt**

Années	Valeur à amortir	Intérêts	Amortissement	Annuités	Valeurs résiduelles

**Annexe 7 : Tableau de répartition du bénéfice**

Eléments	Calculs	Montants

**Annexe 5 : Tableau de calcul des flux nets actualisés**

Années Eléments	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes brutes					
Fonctionnement					
Amortissement					
intérêt débiteur					
Recettes nettes avant impôt					
Impôt					
Recettes nettes					
Cash flow (recettes nettes+amortissement)					
Remboursement emprunt					
Flux net de trésorerie non actualisé					
Coefficient d'actualisation	0,925 9	0,857 3	0,793 8	0,735 0	0,680 5
Flux net de trésorerie actualisé					

Tableau 22

Désignation de l'entreprise -----  
 Adresse -----  
 Numéro d'identification ----- Exercice clos le 31-12- ----- Durée (en  
 mois) -----

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔT AU RÉSULTAT FISCAL			
		Lig	MONTANTS
SOLDE DU RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	BÉNÉFICE NET COMPTABLE AVANT IMPÔT	01	
	PERTE NETTE COMPTABLE AVANT IMPÔT	02	
<b>REINTEGRATIONS</b>	Amortissements comptabilisés mais réputés différés en période déficitaire	04	
	Provisions non déductibles	05	
	Intérêts excédentaires des comptes courants d'associés	06	
	Frais de siège et d'assistance technique	07	
	Impôts non déductibles autres que l'impôt sur le résultat	08	
	Amende et pénalités non déductibles	09	
	Pourboires et dons non déductibles	10	
	Retenue à la source (TPRCM) sur revenus des capitaux mobiliers	11	
	Divers 1 -----	12	
	Divers 2 -----	13	
	Divers 3 -----	14	
	<b>REINTEGRATIONS : Total lignes 3</b>		<b>15</b>
Total intermédiaire POSITIF : Lignes 15 + ligne 1 ou ligne 15 - ligne 2		16	
Total intermédiaire NEGATIF : Ligne 2 - ligne 15		17	
<b>DEDUCTIONS</b>	Amortissements antérieurement différés et imputés sur l'exercice	18	
	Provisions antérieurement taxées ou définitivement exonérées réintégrées dans l'exercice	19	
	Fraction non imposable des plus-values réalisées en fin d'exploitation	20	
	Produits nets des filiales (après déduction de la quote-part de frais et charges)	21	
	Autres revenus mobiliers déductibles	22	
	Frais de siège et d'assistance technique déductibles	23	
	Divers 1 -----	24	
	Divers 2 -----	25	
	Divers 3 -----	26	
	<b>DÉDUCTIONS : Total lignes 18 à 26</b>		<b>27</b>
<b>RÉSULTAT</b>	BÉNÉFICE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne 16 - ligne 27	28	
	PERTE FISCALE DE L'EXERCICE : ligne 27 - ligne 16 ou ligne 18 + ligne 27	29	
<b>RUBRIQUE</b>		lig	Bases
Minimum de perception Minimum proportionnel au chiffre d'affaires		30	1%
<b>Impôt sur les sociétés</b>		31	35%
Impôt calculé sur le revenu de l'exercice (ligne 30)	Impôt sur BIC et BNC	32	22%
	Impôt sur le revenu de Bénéfices artisanaux	33	
e bénéfice fiscal d'entrepreneurs individuels	Bénéfices artisanaux	34	11%
	Bénéfices agricoles	35	
e l'exercice (ligne 30)	Taxe proportionnelle	36	
	<b>Total lignes 32 à 38</b>	37	
		38	15%
		39	

Désignation de l'entreprise .....

Adresse .....

----- Numéro d'Identification ----- Exercice clos le 31-12-----Durée (en mois)

-----

TABLEAU DE DÉTERMINATION DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT								
RUBRIQUES					Lig	MONTANTS		
<b>REPORT DU BÉNÉFICE FISCAL DE</b>					01			
<b>DÉDUCTION PAR SUITE DE RÉINVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS</b>								
<b>INTITULES</b>					Année N-3	Année N-2	Année N-1	
<b>Réinvestissements admis et reportés</b>					02			
Réinvestissements déductibles - 50% x ligne 2					03			
Réinvestissements effectivement déduits					04		→	
Réinvestissements reportables = 2 x (ligne 3 - ligne 4)					05			
<b>DÉDUCTION DES RÉINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>								
<b>Réinvestissements admis</b>					06			
Réinvestissements déductibles = 50% x ligne 6					07			
Réinvestissements déduits = 50% x ligne 1					08		→	
Réinvestissements reportables = 2x(ligne 7 - ligne 8)					09			
<b>IMPUTATION DES REPORTS DÉFICITAIRES</b>								
<b>INTITULES</b>					Année N-4	Année N-3	Année N-2	Année N-1
<b>Déficits reportés</b>					10			
Déficits imputés sur l'exercice					11			
Déficits reportables					12			→
<b>BÉNÉFICE FISCAL DÉFINITIF (Total ligne 1, 4, 8 et 11)</b>					13			
<b>CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE FISCAL DÉFINITIF</b>								
<b>INTITULES</b>					Bas	Taux	lig	Montants
<b>Impôt sur les sociétés</b>							14	
TPRCM non retenue à la source							15	
Déduction de la TPRCM retenue à la source							16	
Autres déductions							17	
Impôts nets dus (ligne 14 + ligne 15) (ligne 16 + ligne 17)							18	
Centimes additionnels communaux							19	
<b>TOTAL DE L'IMPÔT (ligne 18 + ligne 19)</b>							20	
Acomptes versés (report ligne 13 Tableau 25 Cel.6)							21	
Net à payer							22	
Crédit d'impôt							23	

Compte 89 : Impôts sur le résultat			
	Rubriques		Montants
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	24	
892	Rappel d'impôts sur résultats antérieurs	25	
895	Minimum de perception	26	
899	Dégrèvements et annulations d'impôts sur résultats antérieurs	27	
	Total	28	

**Annexe 11** **Tableau 24** WWW.ORGANISATION.COM

Désignation de l'entreprise .....

Adresse .....

Numéro d'Identification ..... Exercice clos le 31-12- ..... Durée (en moi

**TABLEAU DE DETERMINATION DU MINIMUM DE PERCEPTION**

<b>RUBRIQUES</b>					<b>MONTANTS</b>
REPORT DU MINIMUM DE PERCEPTION				01	
REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT ANTERIEURS					
PERIODES		Réinvestissem ent admis et reports	Base 50% X colonne 1	Base effective de la réduction d'impôt	Réinvestissem ent reportables 2 x col.2 - col.3
Années n - 3 et antérieures	02				
Année n - 2	03				
Année n - 1	04				
TOTAUX	05				

X (taux de l'impôt)

0  
6

**REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DES REINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE**

Réinvestissements admis de l'exercice	07
Base de la réduction d'impôt (50% x ligne 7)	08
Base effective de la réduction de l'impôt	09
Réinvestissements reportables 2 x (ligne 8 - ligne 9)	10

X (taux de  
l'impôt)

**RUBRIQUES**

Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers non imposés à la source	11		15 %	+
Surtaxe progressive due par les sociétés et autres personnes morales au titre des revenus occulte distribués	12		60 %	+
Capitaux non imposés à la source	13		25 %	
Déductions				
TPRCM (Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers)	14		-	
Autres	15		-	

**CALCUL DU MINIMUM DE PERCEPTION**

	Base	Taux	Montants
Minimum de perception			16
TPRCM non retenue à la source			17
Déduction de la TPRCM retenue à la source			18
Autres déduction			19
Impôts nets dus (ligne 16 + ligne 17) - (ligne 18 + ligne 19)			20
Centimes additionnels communaux			21
<b>TOTAL DE L'IMPOT</b> (ligne 20 + ligne 21)			22
Acomptes versés (report ligne 13 tableau 20 col. 6)			23
Net à payer (ligne 22 - ligne 23)			24
Crédit d'impôt (ligne 23 - ligne 22)			25

**SITUATION DES REPORTS DEFICITAIRES POUR LES ENTREPRISES AUTRES QUE CELLES IMPOSEES AU BENEFICE REEL**

Report du bénéfice fiscal de l'exercice				26	
Report de la perte fiscale de l'exercice				27	
<b>Imputations des reports déficitaires</b>					
Rubriques		N - 4	N - 3	N - 2	N - 1
Déficits reportés	28				
Déficits imputés	29				
Déficits reportables	30				
Bénéfice fiscal définitif				31	
Perte fiscale définitive				32	

**Compte 89 : Impôts sur le résultat**

	Rubriques	Montants
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	33
892	Rappel d'impôts sur résultats antérieurs	34
895	Minimum de perception	35
899	Dégrèvements et annulations d'impôts sur résultats antérieurs	36
	<b>Total</b>	<b>37</b>

### Annexe 2 : Budget de ventes par région

Régions		Adamao ua	Nord	Sud	Ouest	Littoral	Centre	Sud Ouest	Nord Ouest	Est	Extrême Nord	Total
échantillon	Taille	600	400	900	1000	1000	1600	900	1500	800		
	Proportion en %											
Ventes en quantité												

### Annexe 8

### Tableau 18

Désignation de l'entreprise .....  
 Adresse .....  
 Numéro d'identification ..... Exercice clos le 31-12- ..... Durée (en mois) .....

#### PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

AFFECTATIONS		MONTAN	ORI	MONTAN
Réserve légale	01		Report à nouveau antérieur	
Réserves statutaires ou	02		Report à nouveau (bénéficiaire)	
Autres réserves (disponibles)	03		Résultat net de l'exercice	
Dividendes (2)	04		Prélèvements sur les réserves (3)	
Autres affectations	05			
Report à nouveau	06			
	<b>TOTAL 07</b>		<b>Contrôle : Total A =</b>	<b>TOTAL</b>

- 1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèses ou précédés d'un signe (-)
- 2) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles
- 3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués